



Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

## EXTRAIT DU REGISTRE DES **DÉLIBÉRATIONS** du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 7 février 2019

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. BORDAT

*Convocation envoyée le 31 janvier 2019*

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 52

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 17

### **Membres présents :**

M. François REBSAMEN	Mme Christine MARTIN	Mme Louise MARIN
M. Pierre PRIBETICH	M. Denis HAMEAU	M. Louis LEGRAND
M. Thierry FALCONNET	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	M. Nicolas BOURNY	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	M. Joël MEKHANTAR	Mme Céline TONOT
Mme Colette POPARD	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Danielle JUBAN	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Chantal OUTHIER	M. Patrick BAUDEMONT
M. Patrick MOREAU	M. Emmanuel BICHOT	M. Dominique SARTOR
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Jean-Patrick MASSON	M. Hervé BRUYERE	M. Adrien GUENE
M. Benoît BORDAT	Mme Claudine DAL MOLIN	M. Cyril GAUCHER.
M. Jean-Yves PIAN	M. Yves-Marie BRUGNOT	
Mme Françoise TENENBAUM	M. Guillaume RUET	

### **Membres absents :**

M. Patrick CHAPUIS	M. François DESEILLE pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Jean-François DODET	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
M. Alain HOUPERT	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Édouard CAVIN	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
Mme Florence LUCISANO	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Gaston FOUCHERES	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à Mme Sladana ZIVKOVIC
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Christophe BERTHIER pouvoir à Mme Christine MARTIN
Mme Michèle LIEVREMONT	M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Philippe BELLEVILLE	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Jean-Claude DECOMBARD
	M. François HELIE pouvoir à Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES
	M. Jean ESMONIN pouvoir à Mme Colette POPARD
	Mme Sandrine RICHARD pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	Mme Lydie CHAMPION pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE.

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE**  
**Dijon Métropole Développement - Demande de subvention 2019**

Par convention du 20 octobre 1994, modifiée par avenant en février 2003, puis par une convention pluriannuelle d'objectifs en février 2014, le District de l'agglomération dijonnaise auquel se sont substituées la Communauté de l'agglomération dijonnaise, la Communauté urbaine du Grand Dijon et Dijon Métropole a précisé ses relations avec l'association « Dijon Développement » appelé aujourd'hui "Dijon Métropole Développement".

Les missions de l'agence évoluent chaque année et Dijon Métropole Développement met en œuvre la stratégie et la politique de développement économique du territoire avec, pour objectif principal, l'accompagnement et le développement de l'emploi et de l'activité économique, en travaillant sur plusieurs axes :

- La fidélisation et l'accompagnement des entreprises du territoire dans leurs projets de développement ou dans leurs difficultés ;
- L'appui à la commercialisation des zones d'activités économiques en partenariat avec Dijon Métropole et la Splaad ;
- La prospection et l'accueil des entreprises ;
- La participation à des événements professionnels.

En 2017, Dijon Développement a travaillé sur 331 dossiers actifs d'entreprises dont 101 nouveaux dossiers créés depuis le 1er janvier 2017. 35 dossiers ont abouti à un projet représentant 1 489 emplois (297 emplois créés, dont près de la moitié relevant de l'industrie ou des services à l'industrie et 1 192 emplois pérennisés dans le cadre de relocalisation ou de développement d'activité).

Par courrier du 17 décembre 2018, le Président de Dijon Métropole Développement sollicite de Dijon Métropole une subvention de fonctionnement de 650 000 € au titre de l'année 2019.

Il est proposé d'attribuer à Dijon Métropole Développement, une subvention annuelle de 650 000 € dont un premier versement de 160 000 € interviendra dès la notification de la délibération et le solde sur présentation d'un plan semestriel de trésorerie produit par l'association.

**LE CONSEIL,**  
**APRES EN AVOIR DELIBERE,**  
**DÉCIDE :**

- **d'arrêter** le montant de la subvention à l'association Dijon Métropole Développement au titre de l'exercice 2019 à 650 000 €;
- **de dire** que le versement de cette subvention interviendra sur la base du plan prévisionnel de trésorerie produit par l'association, et qu'un premier versement de 160 000 € sera effectué dès la notification de la délibération;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire au déroulement de cette opération ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget en cours.

SCRUTIN : POUR : 57

CONTRE : 0

*DONT 17 PROCURATION(S)*

ABSTENTION : 12

NE SE PRONONCE PAS : 0